

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^{ts} :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^{ts} :— » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — service d'hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 42 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 19 ^m matin.	4 h. 7 ^m matin.	12 h. 38 ^m matin.	11 h. 45 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 40 ^m soir.	5 h. 45 ^m soir.	4 h. 39 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 45 ^m »	7 h. 40 ^m »	9 h. 27 ^m »	9 h. 55 ^m »	—	4 h. 44 ^m matin.	11 h. 7 ^m »	2 h. 30 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 3 Avril.

ÉLECTION DE FIGEAC

DEUXIÈME TOUR.

Inscrits..... 25.313.
Votants..... 21.024.

MM. Rauzières, radical..... 10.911 voix (élu)
Robert Calmon, républ.. 10.053 —

Le résultat du scrutin a trompé nos prévisions. Le seul candidat républicain modéré n'a pas été proclamé député, grâce à l'oubli de la discipline, et grâce aussi, il faut avoir le courage de le dire, à une alliance autant immorale que monstrueuse.

Pour amener la défaite glorieuse de M. Robert Calmon, les radicaux et les bonapartistes ont conclu un pacte qui a soulevé d'indignation des libéraux et des républicains qui ont conservé intact le sentiment de la dignité et de l'honneur politique.

Tous les jours l'intransigeance et le radicalisme versent, à pleines mains, les injures et les outrages sur les impérialistes ; tous les jours également, les hommes de l'Appel au Peuple rappellent les sombres jours de la Terreur révolutionnaire, en exposant les théories et les doctrines des radicaux et des intransigeants.

Mais, devant le scrutin, quand il s'agit d'écarter un républicain modéré, les haines et les colères disparaissent ; on renouvelle le baiser lamourette ; et alors, intransigeants, radicaux et impérialistes s'u-

nissent dans une touchante étreinte. Ils ne reculent devant aucun compromis pour assurer la défaite d'un candidat ami de l'Ordre, de la Paix et de la Liberté.

Cette union est dictée par les intérêts réciproques des frères ennemis. Pour les bonapartistes, mieux vaut un radical de plus à la Chambre qu'un libéral républicain ; car, plus les députés radicaux sont nombreux, plus grandes seront les fautes commises et la République, selon les vœux des impérialistes, ne tardera pas à tomber dans l'imbécillité ou dans le sang.

Un sauveur sera alors tout prêt... et l'Empire procurera encore une fois à la France les horreurs de l'invasion, la perte de plusieurs milliards et un nouveau démembrement.

Quant aux intransigeants et aux radicaux, ils ne repousseront pas une alliance coupable, du moment où cette alliance leur donne l'assurance de conquérir un siège à la Chambre ou au Sénat. Un radical de plus ! il le faut ; car la Révision de la Constitution s'impose ; car la dénonciation du Concordat s'impose ; car l'épuration de la magistrature s'impose ; car le programme radical enfin s'impose au salut du peuple et à l'avènement de la démagogie.

Quelques années de ce déplorable système et la République aura vécu.

Tels sont les misérables motifs qui ont cimenté l'alliance des radicaux et des bonapartistes de Figeac. Ils ont eu pour conséquence l'élection de M. Rozières. En sa

qualité d'ex-plébiscitaire, le nouveau député de Figeac n'a pas désavoué le patronage des hommes de l'appel au peuple ; il l'a subi d'un cœur léger.

Nous l'avouons avec un vrai sentiment de tristesse un pareil spectacle nous écœure.

Nous nous honorons d'appartenir à la phalange des défenseurs de la République conservatrice libérale. On nous trouvera toujours sur la brèche pour condamner les doctrines radicales, pour combattre l'appel au peuple, pour flétrir des alliances immorales, pour rappeler les lois éternelles de la discipline républicaine et de l'honnêteté politique, et pour lutter avec une ardeur toujours nouvelle en faveur du droit, de la justice et de la liberté.

Nous ne nous retirons pas découragés de la lutte, la défaite éprouvée par le candidat modéré est au nombre de ces défaites qui au lieu de diminuer le vaincu, le grandissent. M. Robert Calmon doit se montrer fier de la minorité si imposante qu'il a recueillie : Il a obtenu 10,000 voix républicaines ; M. Rozières est redevable aux bonapartistes de 5,000 suffrages et de la majorité de 800 voix qui a assuré son élection ; il reste l'élu des partis extrêmes et le protégé de l'Empire.

Il nous semble utile de faire valoir une dernière considération : l'élection de M. Rozières, démontre une fois de plus la nécessité de rétablir le scrutin de liste qui mettra fin aux coteries, aux réalités de cloches, aux querelles mesquines, élèvera le niveau intellectuel de nos Assemblées et

constituera seul une représentation nationale digne de notre grand pays.

Revue des Journaux

La République française :

La République française se refuse à concevoir qu'après avoir adopté une solution importante à tous les égards, telle que l'exploration de la frontière, après avoir statué en parfaite connaissance de cause, le ministre de la guerre se déjuge lui-même à 45 jours d'intervalle.

Nous pensons, ajoute-t-elle, qu'une mesure de ce genre serait des plus funestes, quelques considérations que l'on mette en avant pour la justifier.

Le Journal des Débats :

Le Journal des Débats croit que le projet de loi sur les aliénés dont le Sénat est actuellement saisi concilie dans une juste mesure les deux intérêts également respectables que toute disposition légale sur la matière met nécessairement en présence et quelque fois en antagonisme ; l'intérêt de l'ordre public et l'intérêt de la liberté individuelle.

Le Rappel :

Le Rappel croit que les adhérents à la Ligue révisionniste ne peuvent manquer d'être nombreux.

La République radicale :

La République radicale, estime qu'il vaudrait mieux, au lieu de reconstituer la garde nationale, travailler à constituer l'armée nationale, que ce serait tout profit pour la République.

Le Parlement :

Le Parlement critique le projet de loi de réforme judiciaire, parce qu'il craint que, sous les apparences d'une juridiction populaire, et d'équité, on ne veuille nous condamner à subir l'arbitraire d'une justice sans règle, sans contrôle, à la fois lente et hâtive, peu éclairée presque toujours, souvent entraînée ou séduite, et corrompue quelque fois.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
(37) du 3 Avril 1883.

LES COUPS DE Foudre

Par CHARLES FRED

Omnia vincit amor

Il desserrait les bras passés autour de son cou. Une ivresse lui montait au cœur.

— En vérité, on n'est pas belle ainsi ; c'est Léonora, c'est mon amour qui m'est rendu. Cette radieuse vision me paye de toutes mes tortures.

Elle lui mit la main sur la bouche.

— Tais-toi, père, tu vas me rendre vaine. Aucune louange à mes yeux n'a la valeur des tiennes. Ménage ma sensibilité.

Elle rougissait devant ce regard de flamme qui la dévisageait.

Sortant de son extase, César tendit la main à Béatrice.

— Que tu es charmante, ma chère enfant, d'avoir pensé à me faire cette surprise ! Mais, j'y songe, il faut avertir nos amis. Je me réjouis d'avance de leur ébahissement.

Le prince les fit demander. Tous quatre arrivèrent. Diane se campa fièrement au milieu du salon.

— Oui, mes amis, c'est le grand gamin qui

a jeté sa tunique au vestiaire.

Voyant l'étonnement empreint sur tous les visages, elle partit d'un éclat de rire argentin.

— J'étais donc bien laide, dites ? La stupeur qui vous envahit n'a rien de flatteur pour votre élève.

Roberts lui prit la main.

— Ah ! Diane, que vous êtes belle !

Féruvier tournait autour d'elle comme un artiste tourne autour d'une œuvre d'art, la considérant sous toutes ses faces. Il disait :

— Oui, elle est belle à rendre fous les plus sages. Ma chère enfant, j'ai fait votre portrait lorsque vous étiez une petite grenouille peu appétissante : vous devez récompenser l'artiste aujourd'hui, en lui permettant de faire une seconde édition de la fille du prince Salviati, revue corrigée et considérablement embellie.

Diane souriait, regardant son père.

— Je le veux bien, Féruvier ; le prince Salviati est si fier de sa fille qu'il a droit à son portrait : je le placerai dans son cabinet de travail, afin qu'il pense à sa petite Diane du matin au soir.

Le prince se levait radieux.

— Féruvier, vous ne changerez rien à cet harmonieux ensemble. Si pourtant...

S'avançant vers un grand vase de Sèvres où éclataient des fleurs de grenade, détachant quelques branches, il en forma deux touffes, plaça l'une dans la belle chevelure de sa fille, l'autre au milieu du corsage, re-

posant sur la chair.

Roberts et Féruvier battirent des mains. Féruvier, enthousiasmé, s'écria :

— Je ferai un chef-d'œuvre de cette enfant ; nous commencerons nos séances dès demain, n'est-il pas vrai ?

Le portrait fut entrepris : Féruvier se surpassa ; c'était Diane vivante, dans toute la splendeur de sa beauté.

XLII

Diane avait atteint son entier développement. Elle ressemblait à ces cavales indomptables, entrevues dans les forêts du Nouveau-Monde.

Elle devait cette attitude étrange aux événements qui assombrirent son enfance.

Habitée à sentir l'effroi autour d'elle, voyant son père l'entourer d'une sollicitude de tous les instants, sachant qu'elle ne pouvait s'aventurer au dehors qu'après une battue générale des chemins qu'elle devait parcourir.

Toujours alerte, née loyale et franche, les embûches, les perfidies qui enserraient sa vie la repliaient sur elle-même.

Tout homme qui surgissait à ses côtés était un ennemi ; d'instinct elle fuyait, devinant en lui un agent de Sforza.

Kerdar devint un ami pour Diane ; elle lui confiait ses projets, ses rêves, ses aspirations ; lui l'écoutait, rivant ses grands yeux sur ceux de la jeune fille ; il était vraiment beau ainsi.

Interrompant ses discours, elle se jetait sur le sable à côté de son chien, se roulaient sur lui, lui prodiguait les noms les plus tendres, avec cette abondance italienne qui imprime un cachet particulier aux moindres discours.

Elle lui disait avec des caresses dans la voix :

— N'est-ce pas, ami, que tu aimes Diane ? N'est-ce pas que tu as une âme capable de la comprendre ?

Tu n'es pas un homme, toi ; pourquoi songerais-tu au mal ? Mais, vois-tu, caro mio, il faut savoir haïr ; tu es d'une race de preux, tu dois veiller jour et nuit.

Tu lèves la tête, mon trésor ? tu dis que tu mérites la confiance du prince Salviati ? C'est bien. Seulement méfie-toi de tout et de tous. C'est triste, mon pauvre Kerdar ; nous n'y pouvons rien.

Figure-toi, mon brave, que tu es dans une forêt peuplée de tigres, et agis en conséquence ! Tu secoues la tête ? C'est pourtant vrai, caro mio.

Souviens-toi des paroles que mon père me dit souvent :

(1 suivre)

Le Soleil :

Le *Soleil* publie une lettre de M. Vacherot, qui ne croit pas au succès d'une droite républicaine. Voici, dit-il, le concours que les conservateurs peuvent promettre au gouvernement, quels que soient leurs griefs. Sur toute les questions où seront engagés la liberté, la justice, l'ordre public, l'intérêt national, ils voteront selon leur conscience, sans regarder avec quels auxiliaires ils votent. Ils voteront toujours pour les principes, jamais pour les hommes. Mais quand ils trouveront que la liberté, que la justice, que l'ordre public, que l'intérêt, que l'honneur national est de tel côté plutôt que de tel autre, ils voteront avec le côté qui défend la bonne cause par occasion. Ils ne voteront jamais pour sauver un ministère dont ils condamnent la politique. C'est-à-dire qu'ils voteront dans une absolue indépendance des partis ou groupes qui se disputent le pouvoir. On ne les verra jamais prendre le mot d'ordre de personne. Ils resteront un grand parti de protestation, solitaire, mais non muet dans le Parlement et dans la Presse.

Nous lisons dans l'Economiste :

L'Etat, depuis quelques années, emprunte tous les jours et sous toutes les formes : il emprunte aux caisses d'épargne; il emprunte à la Banque, qui vient de compléter l'avance de 140 millions autorisée par les lois de 1877 et de 1878; il emprunte à la caisse des dépôts et consignations qui, pour attirer un plus grand nombre de clients, vient de doubler l'intérêt qu'elle sert à ses déposants à cinq jours de vue, au moment même où le taux de l'escompte baisse sur toutes les places d'Europe; il va emprunter en émettant des bons du Trésor; il réduit toutes ses encaisses et toutes ses disponibilités, notamment son compte créditeur à la Banque; il ne met aucun empressement à solder les sommes qu'il doit à ses fournisseurs ou aux entrepreneurs. Bref, l'Etat emprunte chaque jour, de toutes les façons, à la dérobée.

Autrefois, quand l'Etat avait de grandes dépenses extraordinaires à faire, il commençait par émettre un emprunt public, puis après l'avoir réalisé, il dépensait les fonds. C'était l'ancienne manière, horriblement bourgeoise. Aujourd'hui, on en a une nouvelle et voici en quoi elle consiste : on commence par dépenser; puis, pour subvenir aux paiements les plus indispensables, on emprunte à tout venant, sans rien dire, à la petite semaine; quand on a épuisé toutes ces ressources et consommé toutes ces broutilles, on se résout à faire un emprunt public dont les fonds ont été dévorés, non pas une fois, mais souvent une fois et demie ou deux fois avant qu'il soit émis.

Telle est la nouvelle méthode; elle est singulièrement vicieuse et dangereuse.

LEROY BEAULIEU.

Informations

Dimanche, grande réception chez le président du conseil des ministres. M. et Mme Ferry ont fait les honneurs de leurs salons à leurs nombreux invités, parmi lesquels nous avons remarqué de nombreux représentants de la politique, de la diplomatie et du monde universel.

Le général et Mme Thibaudin avaient convié, jeudi, à dîner plusieurs membres du cabinet, du corps diplomatique et des officiers supérieurs; soixante couverts en tout.

Dans la soirée réunion nombreuse, beaucoup de jolies toilettes et de brillants uniformes.

M. Clémenceau doit quitter Paris, mardi. Il passera deux jours à Marseille, et se rendra ensuite en Italie, afin de rétablir sa santé.

L'*Intransigeant* tient de source certaine que Louise Michel n'a qu'à se louer des procédés de la direction de Saint-Lazare. Elle finit son roman et va en commencer une autre dont Saint-Lazare lui fournira le sujet.

L'*Intransigeant* ne croit pas que la détention de Louise Michel qui, dans son interrogatoire d'hier a exposé le but et la portée de la manifestation du 9 mars, mais s'est défendue d'avoir songé à organiser, encore moins à diriger le pillage des boulangeries, puisse durer longtemps.

Le citoyen Crié, rédacteur au *Citoyen* et la *Bataille* a envoyé ses témoins à M. Joffrin qui l'aurait diffamé.

La *Petit Caporal* publie une lettre de M. Hippolyte Olivier, l'auteur de la candidature forcée du duc d'Aumale; lettre dans laquelle il annonce qu'il voulait l'empire chrétien.

On annonce de Cherbourg, 31 mars :

Un jeune homme de Gatteville, appelé

devant le conseil de révision, s'est pendu par crainte de service militaire.

M. de Boyenal, sous-préfet, de Douai, vient de se donner la mort.

On ne sait à quoi attribuer ce suicide.

On écrit de Douvres, 28 mars :

Deux individus ont été arrêtés aujourd'hui à la gare maritime. On les soupçonne d'avoir eu l'intention de faire sauter la gare à l'aide de deux barils de poudre qu'ils avaient apportés sur une plate-forme.

Une enquête est commencée.

Jeudi dernier, au Jardin des Plantes de Paris, un individu âgé de dix-neuf ans, cherchait à crever les yeux à une hiène avec la pointe d'une canne.

A force de passer son bâton entre les fils de fer, il les avait rompus sur une espace suffisant au passage de l'animal, si bien que celui-ci, rendu furieux par les coups de canne, est sorti de sa cage et est allé se jeter au milieu de la foule terrible. Tout le monde se sauvait dans toutes les directions, en poussant des cris.

Deux employés de la ménagerie se sont jetés sur la bête féroce, et, malgré les morsures et les coups de griffes, sont parvenus à la réintégrer dans une autre cage.

Quant à l'individu accusé d'être l'auteur de l'accident, il a été envoyé au Dépôt.

On écrit de St-Petersbourg, 25, au *Tageblatt* de Berlin, que l'on vient de découvrir dans cette ville, à la maison Sickoff, avenue Sabanski, une fabrique de chapeaux à dynamite, et que de nombreuses arrestations ont eu lieu à cette occasion.

On ajoute que ces chapeaux étaient destinés à être lancés aux pieds du Tsar.

On écrit de Bordeaux :

« Deux artistes qui entraient au Grand-Théâtre ont trouvé, devant la porte d'entrée des artistes, une petite boîte en fer blanc, portant pour inscription sur l'un des côtés : — *Dynamite*. — 60 explosibles.

» Procès-verbal a été dressé de cette trouvaille et la boîte a été déposée au parquet. »

Les viticulteurs du département de l'Aude viennent d'adresser, par l'organe de la Société centrale d'agriculture de Carcassonne, une pétition au ministre de l'agriculture. La Société en question se plaint vivement de la falsification des vins qui s'opère dans notre région sur une très vaste échelle, et naturellement aux dépens des vigneron et des consommateurs. Elle termine en demandant la répression sévère de cette fraude.

M. Gidel, proviseur du lycée Louis-le-Grand, est nommé inspecteur général de l'instruction publique. Il sera remplacé par M. Jollin, actuellement proviseur à Versailles.

On signale comme devant être appliquée à bref délai, une innovation actuellement à l'étude au ministère des Postes, et qui aura pour premier effet d'assurer le secret de la correspondance pour les lettres tombées en rebut, aussi bien que pour les autres, et le retour immédiat à l'expéditeur.

On n'obtenait jusqu'à présent secret et retour qu'en mettant son nom sur l'enveloppe à côté de celui du destinataire, ou en allant au bureau de poste faire recommander la lettre.

Un nouveau modèle d'enveloppe sera mis à la disposition du public. Ce modèle est fait de façon que le nom de l'expéditeur puisse être vu et détaché seulement par les employés du bureau des rebus et sans qu'ils aient à ouvrir la lettre.

CHRONIQUE LOCALE

ET FAITS DIVERS.

Le monument Gambetta

M. Falguières, l'éminent directeur de l'école des beaux-arts, membre de l'institut, chargé du monument qu'on se propose d'élever à Gambetta,

est venu hier dans notre ville soumettre son projet à la municipalité.

Le célèbre sculpteur pouvait représenter Gambetta comme orateur, ou homme d'Etat. Le patriotisme s'étant incarné, depuis 1870, en la personne de notre illustre défunt, M. Falguières a préféré le représenter comme patriote, avec d'autant plus de raison qu'il obtenait ainsi un effet beaucoup plus saisissant. Gambetta, revêtu du pardessus légendaire, est debout dans l'attitude énergique de l'Homme de la défense nationale, au milieu d'une armée démenbrée et d'un pays envahi; — la main droite repose sur un affût. Au geste puissant et hardi de la main gauche, on sent l'ardent patriote communiquant aux populations et aux jeunes troupes le souffle, la flamme qui l'anime. A ses pieds git un soldat mortellement blessé; de chaque côté du socle un marin et un mobile dans l'attitude du combat; devant, un immense drapeau déchiré, symbole de la Patrie.

Le monument aurait environ 12 mètres de hauteur. La statue mesurerait 3 mètres; le piédestal 9 mètres.

L'ensemble est d'un effet saisissant!

Nous adressons nos plus vifs compliments à l'auteur.

Il nous a été permis d'examiner les 2 moulages en plâtre obtenus par M. Falguières au lit de mort de Gambetta — à la vue de cette remarquable empreinte qui a quelques instants recouvert le *premier de tous les français*, il nous a été impossible de maîtriser une poignante émotion.

La session du Conseil général du Lot est ouverte depuis hier.

Les chemins vicinaux

Les conseils généraux sont appelés à délibérer, dans leur session d'avril, sur la proposition suivante qui a été délibérée dans une des dernières réunions du Conseil supérieur de l'agriculture :

Créer dans chaque département un réseau unifié de chemins vicinaux départementaux, comprenant les routes départementales, les chemins de grande communication et ceux des chemins vicinaux ordinaires dont l'importance justifierait le classement.

Une révision générale des classements actuels et la constitution du nouveau réseau seraient opérées sous le contrôle de l'Etat.

Les chemins de moyenne communication et les chemins vicinaux classés deviendraient la propriété des départements, sauf les plantations existantes et, jusqu'à leur maturité, resteraient acquises aux communes.

Les départements seraient tenus d'assurer l'entretien des réseaux ainsi constitués. Pour concourir à cet entretien, l'Etat allouerait une somme de 30 millions au minimum à répartir entre les départements. Les communes intéressées contribueraient à cet entretien, dans la proportion de leur intérêt, mais seulement jusqu'à concurrence de la valeur d'une journée de prestation.

Les centimes ordinaires spéciaux de la vicinalité, votés dans chaque commune, lui demeureraient expressément réservés.

La prestation effectuée en nature ne pourrait être employée que sur le territoire de la commune.

Dans chaque département il serait opéré par le conseil général, une révision des tarifs de prestation sur des bases uniformes.

Sur l'avis du conseil général, dans chaque département, l'administration aurait la faculté de convertir les prestations en nature, non rachetées en argent, en tâches consistant en fourniture de matériaux ou en charrois, travaux de terrassements, etc.

Une révision du réseau ou des tarifs pourrait avoir lieu après une période de cinq ans.

La loi de 1836 serait maintenue et appliquée au nouveau réseau vicinal, sauf les modifications indiquées ci-dessus.

Le rapport de M. Jametel constate, en terminant, que les mesures proposées par la commission nécessiteraient, pour l'entretien du nouveau réseau, une somme d'environ 82 millions de francs.

La commission estime qu'il pourrait y être pourvu à l'aide des ressources suivantes :

Subvention de l'Etat.....	30,000,000
Une journée de prestation des communes.....	20,000,000
La dotation actuelle des routes départementales.....	14,810,000
La somme représentant le concours actuel des départements à l'entretien des chemins de grande et de moyenne communication...	17,000,000
Total à peu près égal....	81,810,000

Après la lecture du rapport de M. Jametel, le conseil supérieur a décidé qu'avant de le mettre en discussion, il y avait lieu de l'adresser à tous les conseils généraux de France pour avoir leur avis sur les propositions qui y sont contenues.

Le concert de la Lyre Cadurcienne.

Dimanche soir, salle comble. La *Lyre Cadurcienne*, assistée de quelques artistes et de plusieurs amateurs nous a donné un spectacle-concert où il nous a été permis d'entendre les principaux morceaux de son répertoire.

Après un allégo militaire bien enlevé, elle a joué une fantaisie du *Val d'Andorre* et l'*Ouverture du Lac des Fées* qui auraient gagné certainement à être entendues en plein air, la scène de notre théâtre se prêtant peu à l'audition des instruments en cuivre. Cette jeune Société musicale, de création récente, obtenait l'an dernier à Cautelets, trois premiers prix sous l'habile et active direction de M. Combes. — Elle a obtenu dimanche soir un franc succès; qu'elle continue à travailler comme elle l'a fait jusqu'à ce jour et elle pourra se mesurer bientôt avec les premières Sociétés de la région.

Nous comptons entendre Mlle Orster première chanteuse du théâtre du Capitole de Toulouse. Par suite d'un changement survenu à la dernière heure dans la composition du spectacle de ce théâtre, Mlle Orster n'a pu se rendre. Mlle Boyer, élève de 2^e année du conservatoire de Toulouse a bien voulu se charger au dernier moment de la remplacer. Dans l'air des *Bijoux de Faust* Mlle Boyer s'est montrée musicienne consommée. Sa voix n'est pas d'une portée étendue, et d'un volume considérable, mais elle est homogène, agréable et surtout sympathique. — La romance *l'Abeille* a été chantée par elle avec un charme exquis. — Nous envoyons nos plus sincères compliments à cette jeune élève, qui doit, nous a-t-on dit, entrer l'an prochain au théâtre.

M. et Mme Philis nous ont donné deux vaudevilles.

Dans le premier : *Un Monsieur et une Dame*, on assiste à l'embarras de deux voyageurs un monsieur et une dame, qui se rencontrant pour la première fois dans une auberge de campagne, sont obligés de passer la nuit dans la seule chambre disponible et se livrent à toutes sortes d'ingénieux stratagèmes pour se reposer chacun de leur côté avec toutes les convenances qu'exige la situation. M. et Mme Philis que le public cadurcien connaît bien et apprécie, ont bien rendu cette pièce. Les spectateurs ont dû être satisfaits, car ils ont ri beaucoup.

Henriette et Charlot, le deuxième vaudeville a été également bien interprété par les mêmes acteurs. — Nous ne voulons pas passer sous silence la chansonnette *sternutatoire*, dite par M. Philis, qui nous donnait franchement envie d'éternuer.

M. Anbran nous a chanté une mélodie. M. X..., amateur, doué d'une bonne voix de *basse-taille* s'est également fait entendre.

Enfin M. Dufau, a exécuté avec son talent habituel une romance sur le saxophone, avec accompagnement de piano.

Le piano a été tenu par Mme Combes dont tout le monde connaît ici le talent.

Somme toute, bonne soirée. — On s'est séparé à minuit.

Les membres de la Société de Secours mutuels se réuniront en assemblée générale pour le 1^{er} et 2^e trimestre 1883, dimanche prochain 8 avril, à 8 heures et demie du matin, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

A 9 heures, ils se rendront à la chapelle des Cloîtres de l'église Cathédrale, pour y assister à une messe célébrée à leur intention.

Cette cérémonie terminée, ils rentreront à l'Hôtel de Ville pour entendre le rapport qui leur sera fait sur la situation financière.

La police de notre ville a mis, ces jours derniers, en état d'arrestation deux jeunes gens, âgés de 18 à 19 ans, qui dévalisaient les vignes des environs, en s'emparant de tous les outils qu'ils y trouvaient et les portant ensuite chez un chiffonnier trop complaisant qui ne les payait que ce qu'il voulait. Un de ces jeunes gens a été déjà condamné le 14 octobre dernier, à trente jours d'emprisonnement, pour vol à l'étalage.

Deux habitants de Donelle, canton de Luzzech, se rendant, hier, à la foire de Cahors, ont trouvé un cadavre dans la rivière du Lot, au lieu dit les Perrières, à un kilomètre environ de Donelle.

M. le procureur de la République ayant été informé de ce fait a immédiatement télégraphié à Luzzech, et a reçu le télégramme suivant :

Cadavre trouvé dans les eaux du Lot à Donelle, pantalon petit ; gilet, paletot étoffe du pays, tricot en laine blanche tricoté coton bleu, chemise bleue en coton rayée blanc, caleçon coton blanc, brodequins, chaussettes en laine, défigurés, séjourné plusieurs mois dans l'eau, deux portemonaie vides.

La société chorale le Cercle Musical de Bergerac, organise, sous le patronage de la municipalité de cette ville et des notabilités de la région, pour les 8 et 9 juillet prochain, un grand concours d'orphéons de musiques d'harmonie et de fanfares, auquel sont conviées les sociétés musicales de 23 départements. Les sociétés chorales et instrumentales de notre département sont invitées à y prendre part. Le délai d'inscription pour les Sociétés est fixé au 10 mai époque de rigueur et jusqu'à laquelle on peut envoyer les adhésions à M. Jules Ronby, secrétaire général du concours.

Les récompenses consisteront en médailles d'or, médailles et palmes de vermeil grand module et pour le concours d'honneur en couronnes de vermeil et primes en espèces.

Des courses de chevaux auront également lieu à Bergerac, le lundi 9 juillet. Au surplus le programme détaillé de ces fêtes qui promettent d'être brillantes sera publié ultérieurement.

Nous lisons dans le Mémorial de Figeac :
« Dimanche, 11 mars, un incendie s'est déclaré, vers les 8 heures du soir, dans la maison du nommé Lherm, sise à Labastide-du-Haut-Mont, canton de Latronquière. On croyait s'être rendu maître du feu et la famille Lherm, persuadée que tout danger était conjuré, se coucha. Dans la nuit, l'incendie mal éteint se ralluma et détruisit bâtiments, mobilier et bestiaux. Spectacle navrant : on vit la malheureuse femme de Lherm, surprise dans son lit par le feu, sortir éperdue, tenant sur son sein un petit enfant d'un an, tandis que son courageux mari se précipitait à plusieurs reprises au milieu des flammes pour sauver ses cinq autres enfants. Ces pauvres gens, pieds nus, sur la neige, sans asile, sans secours, durent aller demander l'hospitalité à plus de huit cents mètres de là. Tous, à l'exception de la mère, ont reçu des brûlures graves. Deux jours après, l'un des enfants, âgé de 8 ou 9 ans, a succombé. »

On nous écrit de Capdenac :
Une malheureuse femme de soixante-dix ans a été assassinée dans une rue déserte.

L'assassin, un nommé Lucien Baudalet, ouvrier peintre, depuis peu de temps en résidence à Capdenac, a été immédiatement arrêté.
Le vol a été le mobile du crime.

On écrit de Souillac.
Dans la nuit du 21 courant, vers neuf heures et demie, un violent incendie s'est déclaré au Bastit, commune de Pinsac, canton de Souillac, dans un vieux château appartenant à la famille Séguy. Le feu a commencé, paraît-il, dans le grenier, et à ce moment la mère Séguy et ses deux fils étaient occupés à cuire du pain dans le four du château. Ils ont vainement essayé d'arrêter le progrès de l'incendie ; les voisins se sont aussi transportés sur les lieux, mais ils n'ont osé organiser le moindre secours, dans la crainte d'être atteints par la masse de tuiles qui se détachaient de cet immense bâtiment. On s'est borné à sauver quelque meubles. Il ne reste

qu'une faible partie de la toiture et les murs qui avaient deux mètres d'épaisseur. — Le sieur Séguy était assuré.

On écrit de Perpignan :
Deux individus, étrangers à notre ville, ont été trouvés porteurs de 10 kilogrammes de dynamite, et arrêtés au moment où ils prenaient la voiture de Rivesaltes.
On se demande ici avec terreur si la « Main Noire » n'aurait pas des ramifications jusque dans notre pays.

Revue Agricole

LA VIGNE EMPLOYÉE COMME CLOTURE.

M. Casimir Louet, ancien président de la Société vigneronne d'Issoudun, vient de donner, dans le Journal d'Agriculture le résultat de ses expériences sur l'emploi de la vigne pour clore les propriétés. Nous reproduisons ci-après la partie principale de son exposé :

Les clôtures fruitières n'ont pas donné sur les lignes de chemins de fer les résultats espérés ; mais cela ne tient-il pas à un manque de persévérance, et aussi à ce qu'en France on ne sait pas tirer parti des excellentes conditions de sol et de climat où nous nous trouvons pour la production commerciale des fruits de table ?

Si on y commet la grosse faute de ne pas se faire d'importants revenus avec les fruits, comme il serait cependant si facile de le faire, on agit tout autrement pour la vigne, et, du moment où les moyens ordinaires ne suffisent plus, il est urgent d'en chercher d'autres, quelle que soit leur différence, avec les anciennes méthodes.

On a présenté un moyen, et je l'apprécie d'autant plus que je l'ai expérimenté sur une étendue de 2,000 mètres environ, dans mes champs, près d'Issoudun, et que j'ai pu en constater les avantages.

La clôture que j'ai établie avec de la vigne avait deux buts : me clore en perdant le moins de terrain possible et tirer un produit de ma dépense.

Cette clôture, qui date de six ans, est construite avec des poteaux en fer de 1 m. 40 de hauteur et garnie de cinq rangs de fil de fer noir n° 18.

La vigne, palissée en forme de cordons horizontaux superposés, est plantée à 1 m. 50 dans le rang, de façon à donner à chaque cep un développement de 2 m. 50 de longueur.

Dès la troisième année, les plants peuvent être couchés sur les fils de fer et montrer des fruits. La quatrième année, ils atteignent à peu près les deux tiers de leur forme et donnent une petite récolte ; la cinquième année, la charpente est achevée et la vigne en plein rapport.

La production fruitière obtenue par ce système dépasse d'une façon remarquable tout ce qui peut être obtenu par les moyens ordinaires de culture. Les frais de main-d'œuvre sont peu élevés, car ils se bornent annuellement à deux binages ou trois au plus.

Les fumures culturales des champs voisins suffisent largement à la nourriture des plants dont les longues et nombreuses racines s'étendent en toute liberté dans le sol.

L'installation de ces clôtures est peu coûteuse et d'un emploi très pratique surtout si on les envisage au point de vue de la défense et du produit.

Les conditions de défense sont parfaitement remplies, car la vigne, comme tous les végétaux sarmenteux, s'enchevêtre au travers des palissades qu'on lui donne et présente une barrière très apparente sur laquelle les animaux ne se précipitent pas parce qu'ils la voient et contre laquelle ils ne s'appuient pas non plus parce que les sarments ploient et que les gros animaux se méfient des obstacles qui cèdent sous leur poids.

J'en conclus qu'il y aurait un avantage considérable à employer la vigne comme clôture, non pas seulement en bordure des chemins de fer, mais partout où il serait possible d'en installer.

Les poules pondeuses en hiver.

Beaucoup de personnes voudraient bien que leurs poules pondissent pendant l'hiver.

L'Agriculteur fait observer que toutes les poules peuvent pondre en hiver, même par les temps les plus froids, quand elles sont rationnellement soignées.

Tout le secret de la ponte se résume dans ces deux mots : chaleur et sécheresse. La nourriture aussi a son importance, mais il ne faut la considérer que comme un stimulant qui, sans les autres conditions essentielles, n'aurait pas un effet définitif. Pour la nourriture, on se contente

de distribuer un mélange d'avoine et de sarrasin, auquel on ajoute quelques grains de chènevis, puis on donne à discrétion des choux verts suspendus à une ficelle, sur lesquelles les poules viennent picoter toute la journée.

Au point de vue de la sécheresse, si l'on ne possède pas d'étables, de granges vides ou de grands hangars où les volailles puissent passer la plus grande partie de leur journée, grattant dans la menue paille ou se roulant dans la cendre ou le sable sec on peut toujours faire des abris provisoires remplissant les conditions d'hygiène désirables.

Reste la chaleur. Une température trop élevée entraîne des maladies et surtout le matin à la sortie, du poulailler des refroidissements qui ont pour conséquence des coryzas, des ophthalmies et de la phthisie. Le meilleur mode de calorique à appliquer est de faire coucher les poules pondeuses dans une partie d'étable ou d'écurie séparée des animaux par une cloison de grillage et dans laquelle il y ait un parcourt suffisant pour que les bêtes puissent prendre leur premier repas, et qu'elles évitent la transition brusque avec la température extérieure, aussitôt en descendant du perchoir.

Ces poules maintenues dans ses conditions ne tardent pas à pondre, si ce sont des élèves de premières convées de l'année ou si elles n'ont pas plus de deux ans.

Recette.

Voici une recette pour débarrasser les poulaillers de la vermine, donnée par le Journal des Campagnes :

Les poules étant rentrées le soir, placez dans le poulailler une branche d'aunes (Betula alnus). Le lendemain, vous la retrouvez convertie d'une quantité de ces petits poux qui tourmentent vos poules et qui seront réunis sur cette branche, attirés par le parfum de l'aune.

Brûlez la branche et recommencez aussi souvent qu'il sera nécessaire.

Revue Scientifique.

L'année 1882 n'a été marquée par aucune de ces grandes découvertes qui font époque dans les annales de la science ; mais néanmoins elle n'a pas été stérile au point de vue des résultats.

Des applications nombreuses et d'une haute importance ont été faites ; des découvertes des années précédentes on est passé de la théorie à la pratique en les confirmant par des expériences tout à fait concluantes.

Les recherches du monde savant ont porté principalement sur l'électricité et ses applications.

M. Edison a réalisé le problème de l'éclairage électrique des villes ; tout un quartier de New-York est éclairé aujourd'hui par ce procédé et dans des conditions plus économiques même qu'avec le gaz ordinaire. Plusieurs villes importantes d'Amérique et même d'Europe ont suivi cet exemple, et en France même la Société Edison s'occupe très vivement de la question.

Le téléphone s'est perfectionné et a reçu une application très étendue.

Enfin l'électricité a été employée, aux signaux optiques. Cette nouvelle méthode de télégraphie est appelée à rendre d'immenses services aux armées en campagne, puisqu'elle supprime l'emploi des fils conducteurs qu'on est obligé de laisser traîner à terre ou d'installer à la hâte dans des conditions qui rendent les courants défectueux et faciles à intercepter.

Il n'est pas, jusqu'à la chirurgie, qui n'ait mis l'électricité à contribution. Un procédé des plus ingénieux permet aujourd'hui, à l'aide de cet agent, d'obtenir l'indication du logement exact d'un projectile dans une blessure. Cette découverte avait été faite à l'occasion de l'assassinat du président Garfield. Les perfectionnements qu'on y a apportés pendant le cours de l'année précédente, ont donné à nos chirurgiens les meilleurs résultats.

Dans un autre ordre d'idées, les travaux de M. Pasteur ont eu un grand retentissement. M. Pasteur attribue la plupart des maladies qui affligent l'espèce humaine et l'espèce animale à des microbes, parasites végétaux ou animaux, dont le développement amène l'affection grave des organes intérieurs. Il a découvert ainsi successivement les microbes de la fièvre typhoïde, de la fièvre paludéenne et de la phthisie, les microbes du charbon, du choléra, des poules et de la rage. La grande découverte de M. Pasteur c'est la vaccination de ces différentes maladies, à l'aide même de ces microbes. Ces germes rendus moins virulents par un traitement spécial et inoculés ensuite à l'homme ou à l'animal le vaccinent, c'est-à-dire préserve son organisme des maladies qu'ils provoquent ordinairement.

C'est le système de la vaccine de Gonner pour la variole.

Je dois dire qu'en ce moment la théorie de Gonner est violemment attaquée. En Angleterre même où les médecins les plus éminents ont ouvert une véritable campagne contre la vaccine. Mais jusqu'à ce que la question soit tranchée — et je crains bien qu'elle ne le soit jamais. — les découvertes de M. Pasteur seront regardées comme un bienfait pour l'humanité.

— L'éclipse totale de soleil et le passage de Vénus ont été deux événements astronomiques d'une grande importance.

Le premier a permis d'étudier de plus près cet astre qui est notre chef et notre guide dans l'espace planétaire.

Le second, on le sait, avait un intérêt plus considérable encore, puisqu'il devait nous donner le moyen de connaître d'une manière plus précise la distance de la lune au soleil.

Les résultats obtenus par les observateurs ont été très satisfaisants, et nous les connaîtrons bientôt lorsque les calculs en seront publiés.

— Une mission scientifique à bord d'un aviso de l'Etat, le Travailleur a opéré une série de sondages dans l'Océan atlantique et dans la Méditerranée. Ces opérations ont amené la découverte d'échantillons très curieux et absolument inconnus de la faune et de la flore sous marine.

La sonde a ramené des poissons vivants, à une profondeur de plus de 2,000 mètres, de profondeur à laquelle on avait cru jusqu'ici toute vie impossible.

Telles ont été en traits généraux les étapes scientifiques de l'année 1882. On voit, comme je le disais en commençant, qu'elle n'a pas été stérile au moins au point de vue des résultats pratiques.

G...

Dernières Nouvelles

Cahors, 3 avril.

Le Conseil général du Lot vient de voter 5,000 francs, pour le Monument à Gambetta.

MM. les membres du Conseil général, M. le Préfet, et les conseillers municipaux, convoqués par M. le Maire de la ville, ont visité ce soir la maquette de M. Falguières.

Tous les assistants ont adressé à l'éminent artiste leurs chaudes félicitations sur la pensée grandiose qu'il a si heureusement exprimée dans son projet de monument : « Gambetta arrivant après nos désastres et organisant la Défense Nationale. »

Bourse de Paris.

Cours du 3 Avril.

Rente 3 p. %	80.25
— 3 p. % amortissable	81.35
— 4 1/2 p. %	110.60
— 5 p. %	114.35

CHRONIQUE FINANCIÈRE

Paris 31 mars 1883

La spéculation à la baisse a réussi à faire reprendre les primes sur le 5 0/0 à 114 65, ce qui en entraîne l'abandon presque total, le rapport reste offert à 15 centimes. La journée a été des plus calmes, nous laissons le 5 0/0 à 114 55, le 3 0/0 à 80 25, l'Amortissable à 81 80.

Les valeurs finissent lourdement, la Banque de France à 5.385 le Foncier à 1.360, la Banque de Paris à 4.058, le Lyon à 1.560, le Midi à 1.135, le Nord, dont le dividende est fixé à 77 francs, à 1.880, l'Orléans à 1.280, le Gaz à 1.510, le Suez à 2.615, le 5 0/0 Italien à 90 90, l'Unifiée égyptienne à 380, le 5 0/0 Turc à 12 10, la Banque Ottomane à 750.

Les actionnaires de la Banque Nationale sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 21 avril, à 4 heures, 11, rue Lepelletier. Cette réunion aura à délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice 1882, sur la nomination d'administrateurs et sur celle des commissaires.

Le Conseil d'administration du chemin de fer du Nord, dans sa séance du 30 mars, a fixé à 77 francs le chiffre qui sera proposé à l'assemblée générale pour le dividende afférent à l'exercice 1882.

Le Conseil d'administration de la Société française de distilleries, malteries et brasseries a décidé l'appel du troisième quart, soit 125 francs par action. Ce versement devra être effectué à la Société de dépôts et comptes courants, 2, place de l'Opéra, du 20 au 30 avril prochain.

Aucune préparation ferrugineuse aussi facilement assimilable que le FER BRAVAIS, n'avait encore été offerte à la médecine. Des sommités médicales de tous les pays l'ont expérimenté avec succès et accueilli avec faveur. (Voir la brochure sur l'anémie).

St-NICOLAS, 4^e année. Sommaire du n° 17. — 29 mars 1883. — Souvent la peur d'un mal fait tomber dans un pire (Protche de Ville). — Madame Grammaire et ses enfants (Marthe Berthin). — Le Petit pont. — Histoire à raconter : Comment Bébé apprit une leçon difficile (Margahyon d'Elfa). — Les hydrophiles (Adriana Piazzi). — Jean le boiteux (Nelly Lieutier). — Portrait du lauréat de l'histoire à raconter. — La boîte aux lettres. — La Tirelire aux Devinettes. — Illustrations par Néhlig, Ginos, Rose Maury, Ferdinandus, Fanny, E. Giffort, A. Poisson, Chafanski, Gaillard, etc., etc. — Bureau à la librairie Ch. Delagrave, 15 rue Soufflot, Paris.

REVUE SCIENTIFIQUE Sommaire du numéro 12 (24 mars 1883). — Le soleil, par M. Faye (de l'Institut). — La construction et l'exploitation des chemins de fer étrangers, d'après M. Van Muyden. — L'opinion publique et les institutions militaires, par G. L. M. — Quelques particularités de la prononciation française, par M. Jean Kirste. — Revue de zoologie et de paléontologie. — Académie des sciences de Paris. — Chronique.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Sommaire du numéro 12 (24 mars 1883). — Un grand mariage, petites notes d'un journal de jeune fille, par M. Ludovic Halévy. — L'écriture chez les Romains, par M. Louis Havet. — Conférence de M. A. Mézières à l'orphelinat de la Seine. — La démocratie aux États-Unis, par Arvède Barine. — Causerie littéraire. — Notes et impressions, par X... — Politique extérieure. — Bulletin.

Bureau des Revues, 108, boulevard Saint-Germain, à Paris.

LA NATURE, sommaire, du 1^{er} avril 1883. — La forêt de cèdres de Teniet-el-Haad (Algérie) : E. Trutat. — La Commission météorologique de Vaucluse : E. Margollé. — Bateau rapide de M. Raoul Pictet. — Station magnétique de l'Observatoire de

Pare Saint-Maur : Th. Moureaux. — Papier incombustible. — Instruments de géodésie dans l'antiquité : A. de Rochas. — Observation du soleil par projection. — Chronique. — Académie des sciences, séance du 5 mars 1883 : S. Mounier. — Lampes à pétrole de laboratoire : Parize. — Bulletin météorologique de la semaine. — Boîte aux lettres. — Bureau 19 avenue de l'Opéra, à Paris.

Le 91^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de Haute-Vienne, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très exacts sur ce département : situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentant des vues de Limoges, du château de Chalusnet, de Bellac et du château de Rochechouart.

Une Carte coloriée du département, avec plan de la ville de Limoges, complète le fascicule.

Chose remarquable, ce n'est pas seulement en France, mais à l'étranger que cet ouvrage recruta ses milliers de souscripteurs, et cela prouve une fois de plus que le monde entier a les yeux sur notre pays.

MUSÉE DES FAMILLES. Lectures du soir, 50^e année. Sommaire du numéro du 1^{er} avril 1883. — Dans mille ans, par Emile Calvet. — Le prix Troyon, par Ch. des Granges. — Les deux enfances, par Léon Lacheny. — Un premier voyage en mer, par l'Amiral Werner, traduction de Noël. — Carnet d'une femme du monde, par Luciole. — Lectures et souvenirs : le Palais du Luxembourg, par Victor Fournel. — Lettres sur le théâtre, par Henri de Bornier. — Chronique, histoire de la quinzaine, par A. de Villeneuve. — Correspondance et Concours, par Eugène Muller. — Illustrations par Néhlig, A. Brun, Ginos, Gaillard, etc. — Prix d'abonnement, Paris un an, 14 fr. Département 16 fr. à la librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit d'épandre des bienfaits. » — LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES & ENFANTS

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dardes, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance.

Cure No 98,714 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion; affection du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEY-CLET, Instituteur à Eynançais (Haute-Vienne).

No 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans

de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesses et sueurs nocturnes.

Cure No 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry ma guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure No 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice je lui ai fait prendre sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 41, rue Condorcet, Paris, 4, Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE », en boîtes aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. BISCUITS DE REVALESCIÈRE, aliment très agréable et commode aux bureaux, comme goûter et souper, et en voyage : en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi franco dans toutes les Gares contre bon de poste. — Dépôt à Cahors, chez M. VINEL, droguiste, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris.

EXCELLENTE OCCASION

A céder le Dictionnaire universel de Larrousse, s'adresser au bureau du Journal.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt avec un mandat sur la poste.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'elles tous les rapports La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune concurrence.

CCSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

MAISON DES 100.000 PALETOTS
CAHORS, Boulevard Nord.

A. PAQUIGNON

MAISON PRINCIPALE A PÉRIGUEUX, FONDÉE EN 1843
RUE TAILLEFER ET RUE CONDE

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition nationale de Périgueux.

VÊTEMENTS SUR MESURE, HAUTES NOUVEAUTÉS.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

RAYON SPÉCIAL DE CHEMISES, dirigé par un Coupeur spécial, b. s. g. d. g.

Envoi sur demande de Marchandises à condition et d'Echantillons, avec indications nécessaires pour prendre mesure soi-même.

La Maison des 100.000 Paletots garantit la qualité de toutes ses Fournitures.

ELLE ÉCHANGE OU REMBOURSE CELLES QUI ONT CESSÉ DE PLAIRE

PRIX FIXE INVARIABLE

Tous les Envois sont faits franco.

VICHY
Administration — PARIS, 22, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux Minérales, Droguistes et Pharmaciens.

POMMADE BERTINOT

Pour la guérison radicale et infaillible des cors au pied, durillons et ois de perdrix, 1 franc le flacon.

Dépôt Cahors chez M. PAGANEL, coiffeur-parfumeur, boulevard Gambetta, 33, et à Paris, faubourg St-Denis, 65.

PLUS DE MAUX DE DENTS!
L'ÉLIXIR DENTIFRICE de
RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)

2 Médailles d'Or, Bruxelles 1850, les plus hautes récompenses

PAR LE FAUCON EN L'AN 1373 Pierre BOURSAUD

PLAZA 4, 18 fr. — Poudre blanche 1/25 et 1/10, boîte 2

4^e fondée en 1837, rue Huguier, Bordeaux

Agent général : **SEGUN**, 2, rue Huguier, Bordeaux

Se trouve à Cahors, chez M. VINEL, droguiste

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES
On demande à louer à Cahors avec bail
UNE MAISON

Avec grand rez-de-chaussée disposé pour magasin, située à proximité du marché et de préférence formant encoignure sur les boulevards, de la rue Fénélon à celle de la Liberté, ou dans une de ces deux rues ou autres rues passagères et commerçantes tombant sur le marché.

Ecrire immédiatement en donnant renseignements sur local et situation, à M. A. BOISSAU, rue Disly, à COGNAC (Charente).

MACHINES A COUDRE
De la Maison **BARIQUAND** et Fils
CONSTRUCTEURS-MÉCANICIENS. (S. G. D. G.)

Ces Machines, se recommandent par la simplicité de leur mécanisme, et leur bon perfectionnement.

Seul dépôt à Cahors, chez M. Ch. DESPRATS, successeur de M. CANGARDEL 4^{me}.

VIGNES AMÉRICAINES
Provenance franc de pied Américain.

MASSOU

Viticulteur, à PENNE (Lot-et-Garonne)

PRIX COURANT POUR 1882-83 :

PORTE-GREFFES :		PRODUCTEURS DIRECTS :	
Boutures.	Racinés.	Boutures.	Racinés.
Riparia, le cent, 5 f. »	13 f. »	Jacquez, le cent, 6 f. »	25 f. »
Solonis, — 5 »	13 »	Herbomont, — 5 »	22 »
Viala, — 4 »	10 »	Cunningham, — 4 »	12 »
York-Madeira, — 6 »	20 »	Elvira, — 6 »	25 »
Clinton, — »	50 c. 2 »	Othello, — 40 »	100 »
Taylor, — »	50 c. 2 »	Noah, — 25 »	60 »

GREFFES (sur garantie), livrables du 15 Mars au 15 Mai prochain. — On livre, l'année après, autant de Racines et Greffes d'une année, qu'il y a eu de manquants. — Chaque Propriétaire doit envoyer ses boutures françaises.

Greffes sur Boutures. Racinés.		Greffes sur Boutures. Racinés.	
Riparia, le cent, 22 f. »	35 f. »	Viala, le cent, 22 f. »	30 f. »
Solonis, — 22 »	30 »	Herbomont, — 25 f. »	

Par quantité de dix mille, le cent, 20 fr. — Sans garantie de reprise, 5 fr. par cent meilleur marché.

RIPARIA, Boutures (Provenance Américaine) : Pour être sûr qu'il n'y a pas dégénérescence provenant de greffage sur vignes françaises, pris au DOCK, à BORDEAUX, par caisse de dix mille, 60 fr. le mille avec la garantie de reprise, en livrant l'année après autant de boutures qu'il y a eu de manquants. — Sans garantie, 50 fr. — Les demandes inférieures à 50 fr. ne sont pas acceptées.

Franco, rendu en gare et d'emballage.

SOURDS ! ne vous désolerez plus, adressez-vous à M. Ramognino, qui, dans un but charitable, fait connaître gratuitement sa méthode, et bientôt vous entendrez, si vous n'êtes pas sourds de naissance; plus de 4,000 guérisons obtenues, tant en Amérique, en Italie et en France, ont valu à l'auteur 4 médailles d'or. — Extrait de quelques cures : M^{me} Marie Lavialle, à Pompadour (Corrèze), a été guérie d'une surdité de 7 ans; M. Senéquier, à la Môle (Var), d'une de trente ans; M. Vincent, épicier, à Sotteville-les-Rouen, d'une de 13 ans; M. Morand, à Istres, d'une de 15 ans, etc. — S'adresser franco à M. Ramognino, Docteur de l'Université américaine, à Marseille.

ÉLÉGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au Dos Rond, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

20 ANS DE SUCCÈS

ZÉNOBIE ultra

LA COULEUR DES CHEVEUX

non SEULE PARFAITE POUR RÉTABLIR

Le Zénobie est une lotion blanche et douce qui entretient et fortifie la chevelure en la recolorant.

SEGUIN, 18, rue Huguier, BORDEAUX

Se trouve à Cahors, chez Bredl, parfumeur boulevard Nord; Dides aîné, boulevard Sud.

Le Propriétaire-Gérant A Layton.